

Compte rendu de consultation MRC Matawinie

Étape d'identification des priorités

Selon les directives du ministre, les personnes vivant en situation de pauvreté doivent être incluses dans le processus de l'Alliance.

Selon vous, à quelle étape du processus serait-il le plus judicieux d'intégrer les personnes vivant en situation de pauvreté?

- À l'étape de l'identification des besoins et des priorités dans les 6 MRC
- À l'étape de l'élaboration des projets par les promoteurs
- À l'étape de l'analyse des projets
- Autre, précisez :

Le plus tôt possible et aux plus d'étapes possibles.

À l'étape de l'identification des priorités et à l'étape de l'élaboration des projets. La MDJ le fait. À l'étape de l'analyse serait intéressant mais cela demande beaucoup de travail et il faut que les gens soient accompagnés. Prendre en compte la disponibilité des personnes (soir, fin de semaine, jeunes ados).

À l'étape de l'identification des priorités. Déjà certains intervenants sont en situation de pauvreté. Intégrer tout le monde à toutes les étapes. Exemple de projet (Rimouski). Avec des outils pour consulter la population ciblée, ex. : des témoignages, du vécu).

Validation des constats, du portrait. Validation des besoins du vrai monde. Évaluation si les projets mis en place atteignent les cibles.

À l'étape de l'identification des besoins et de l'élaboration des projets. L'organisme doit se faire porte-parole.

Selon vous, quelle serait la meilleure manière de le faire?

- Par le biais des organismes locaux avec un soutien externe au besoin
- Par un sondage sur les besoins identifiés par les personnes en situation de pauvreté

Par le biais des organismes. Formation critique sur les besoins. Ça semble évident mais comment on procède? Pourrions-nous outiller les organismes pour reprendre contact avec ces personnes? Comment lire leurs besoins et transmettre leur parole. Collectiviser les manières de faire des organismes. Comment on les reçoit, ce que l'on fait avec les besoins observés. Approche tout un village (à voir).

Par le biais des organismes, ils connaissent leurs clients. Par un sondage sur les besoins.

Par le biais des organismes. Trouver des personnes + des outils. Respect de la proximité. Explorer des moyens de rejoindre les personnes vivant en situation de pauvreté, ex. : Travailleur de milieu). Aller dans les endroits fréquentés par les personnes, ex. : églises).

Multiplier les stratégies, avoir un esprit d'ouverture (des assemblées de cuisine, aller là où ils sont à la rencontre des milieux vers le vrai monde, assemblées délibérantes pour certains aspects, etc.). Donner un espace de discussion et s'adapter.

Par le biais des organismes locaux qui vont chercher l'opinion. Ça doit venir du projet, sondage par l'organisme. Un comité d'usagers, CLDS usager. Une journée brainstorming. Laisser la place qu'ils désirent jouer.

Suivant l'approbation du plan de travail par le ministre, l'étape suivante sera l'identification des thématiques prioritaires par les territoires de MRC. La Table des préfets souhaite que l'utilisation des lieux de concertation existants soient favorisés dans cette démarche afin de reconnaître le travail qui se fait déjà dans la région.

En tant que représentant d'une organisation intervenant en matière de lutte à la pauvreté, de quelle manière souhaitez-vous travailler pour identifier ces priorités d'intervention?

- Utiliser le plan d'action du Comité local de développement social (CLDS) comme base de réflexion et le bonifier au besoin
- Dresser un portrait des services par thématique afin d'identifier les opportunités de développement de projets
- Consulter l'ensemble des organismes afin de connaître les besoins qu'ils identifient.
- Autre, précisez :

Toutes ces réponses. Consulter l'ensemble des organismes par un rassemblement. C'est en marche dans le dialogue.

Utiliser le plan d'action du CLDS + consulter l'ensemble des organismes. Il ne faut pas créer une autre instance, on fait confiance au CLDS. Que fait-on en attendant? Assurer une veille sur les opportunités de financement. Commencer à réfléchir à des projets.

Utiliser les plans d'actions de toutes les tables de concertation. La démarche de dialogue est déjà entamée dans la Matawinie. Porter une attention particulière aux organismes moins connus. Assurer la cohérence dans les différentes démarches. Il manque le secteur jeune. Assurer un lien avec les pratiques de concertation.

Utiliser le plan d'action du CLDS et évaluer les retombées. Dresser un portrait des services par thématique.

Toutes ces réponses, par la démarche avec la FLAC.

Selon-vous de combien de temps votre territoire a-t-il besoin pour la démarche d'identification des priorités?

- Quelques semaines
- Quelques mois
- 1 an

Quelques mois.

Pour septembre.

Quelques mois : se coller sur le dialogue en tenant compte des éléments existants.

Quelques semaines ou quelques mois si tout le monde y met du temps/démarche avec le CRSA. Faire l'analyse du portrait, sortir les constats, valider les constats auprès des organismes et de la population.

Quelques mois à 1 an.

Sachant que la Table des préfets de Lanaudière et la Fondation Chagnon sont en négociation pour le déploiement d'une entente qui couvrirait les 6 territoires de MRC et interviendrait en complémentarité avec l'Alliance.

Partant du principe que la Table des préfets a le souci de ne pas demander aux territoires locaux de faire deux démarches distinctes, mais bien de maximiser le travail réalisé dans le cadre de l'Alliance afin qu'il puisse également servir de base de travail pour guider les investissements de la Fondation Chagnon.

Si de l'argent était disponible pour soutenir ces démarches de réflexion visant l'identification des priorités territoriales, y aurait-il des besoins sur votre territoire?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels :

Oui, déjà obtenue.

Oui, processus, soutien pour participer à la concertation, RH pour soutenir le CLDS pour analyse, portrait évaluation des résultats, transfert des apprentissages.

Oui, dialogue.

Que l'argent aille au financement des projets, car déjà soutenu via le CLDS.

Oui

Pour réaliser la réflexion sur les priorités, plus spécifiquement, de quel soutien votre territoire aurait-il besoin?

- Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche
- Études, portraits
- Engager davantage d'organismes dans la démarche
- Autre, précisez :

Voir CLDS.

Toutes ces réponses, voir question 10.

Toutes ces démarches, études et portraits (EQDEM + portraits, pratiques de concertation). Représentativité des organismes dans la démarche, inviter ceux qu'on ne voit pas souvent. Tournée par municipalité. Tenir compte de la proximité, inclusion des personnes.

Une ressource humaine, études et portraits.

Toutes ces réponses. Engager davantage d'organismes dans la démarche entre autres par le parrainage. S'assurer de couvrir tout le monde.